

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2015

**DOB VILLE
DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2015**

PREALABLE AU VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - CM 23 MARS 2015

Sur la base des chiffres de 2014

Le débat d'orientations budgétaires DOB a pour objectif de fournir aux élus les éléments d'information nécessaires en vue du vote du budget de la Ville

Le DOB présente les éléments endogènes et exogènes à la Ville qui influent sur sa situation financière en les mettant en perspective

Suite à sa présentation qui ne donne pas lieu à un vote, le budget doit être adopté dans les 2 mois par le conseil municipal – art. L. 2312-1 du CGCT

- **CADRE GENERAL DE LA PRESENTATION DU DOB 2015**

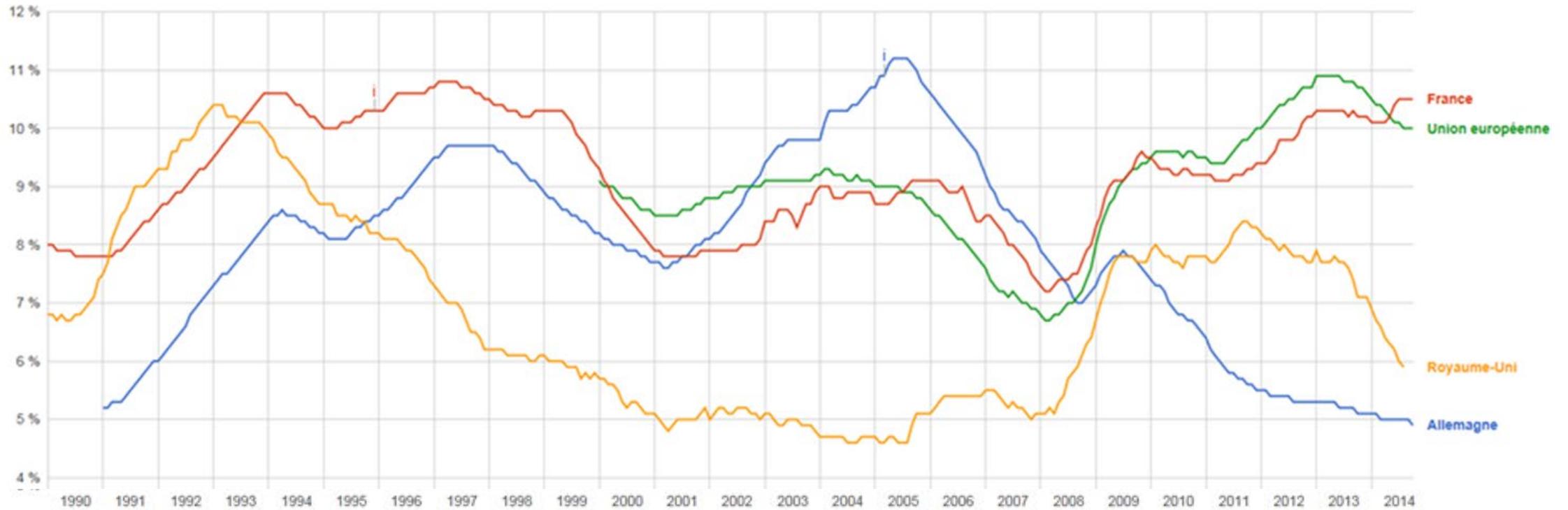
La présentation du DOB 2015 est effectuée

**par section : FONCTIONNEMENT / INVESTISSEMENT
et**

par type de comptes : RECETTES / DEPENSES

UN CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL TRES DEGRADE

Taux de chômage - Données désaisonnalisées ?

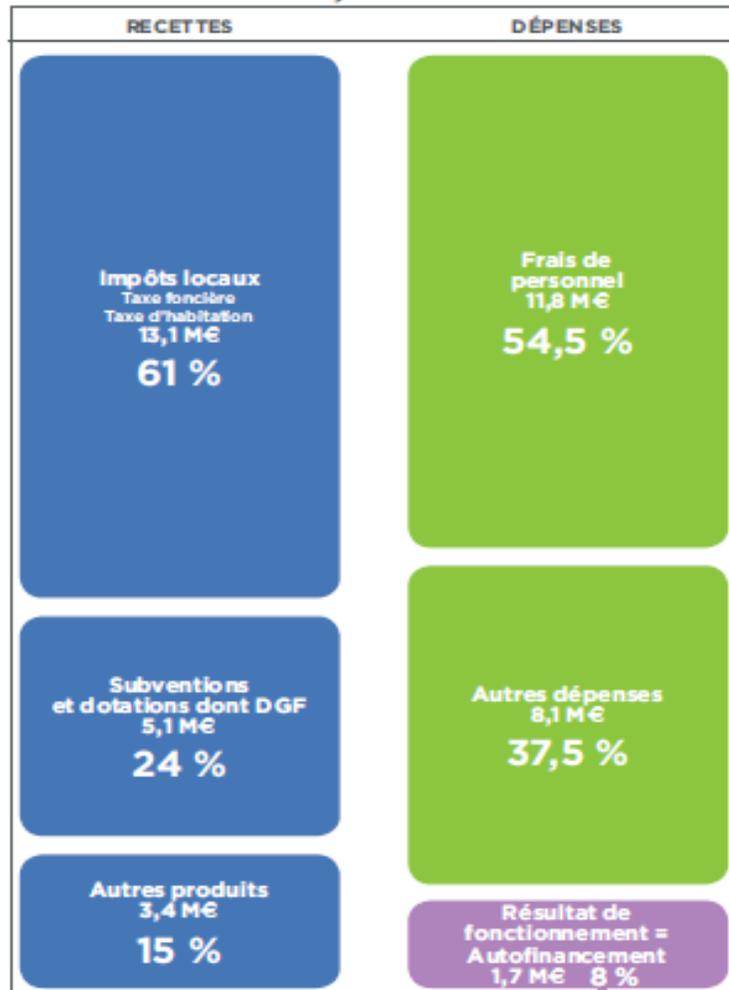


L'emploi en berne avec des perspectives 2015 encore dégradées et une dette publique qui pèse toujours plus sur la richesse nationale

LA MECANIQUE DU BUDGET DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A CELLE D'INVESTISSEMENT

Chiffres prévisionnels

Budget de fonctionnement 2014 :
21,6 M€



Budget d'investissement
4,5 M€

L'excédent de fonctionnement permet d'alimenter les recettes d'investissement



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Sur plus de 21 M€, les recettes de la Ville sont, par ordre d'importance ;

La fiscalité de Carrières-sur-Seine (TF, TH...), près de 40%

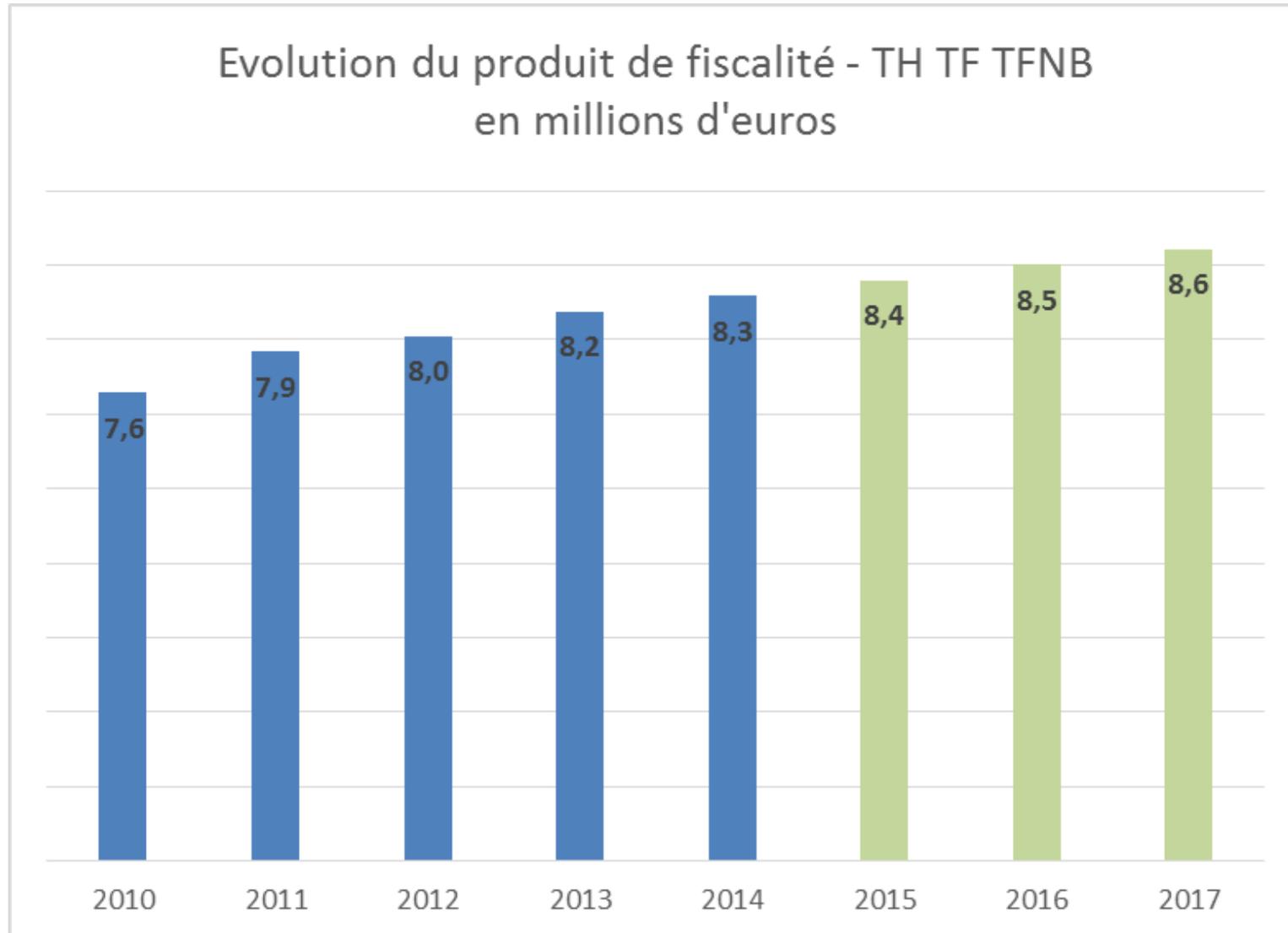
La fiscalité transférée CABS (ex-CCBS), près de 20%

La dotation globale de fonctionnement (DGF), 12%

La refacturation des services publics à destination des Carillons, plus de 10%

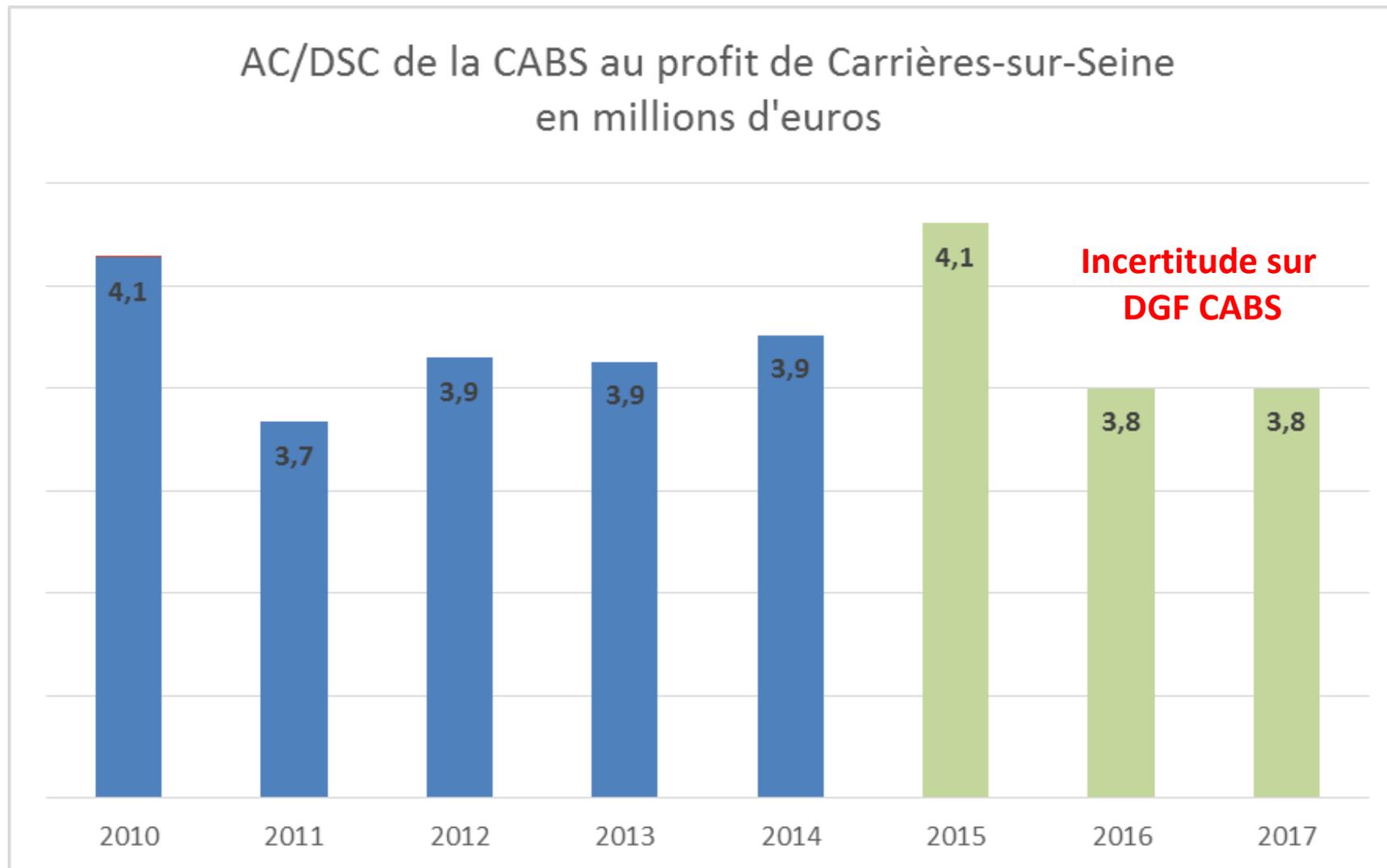
Le FDPTP, moins de 5% + Autres 10%

La fiscalité de Carrières-sur-Seine



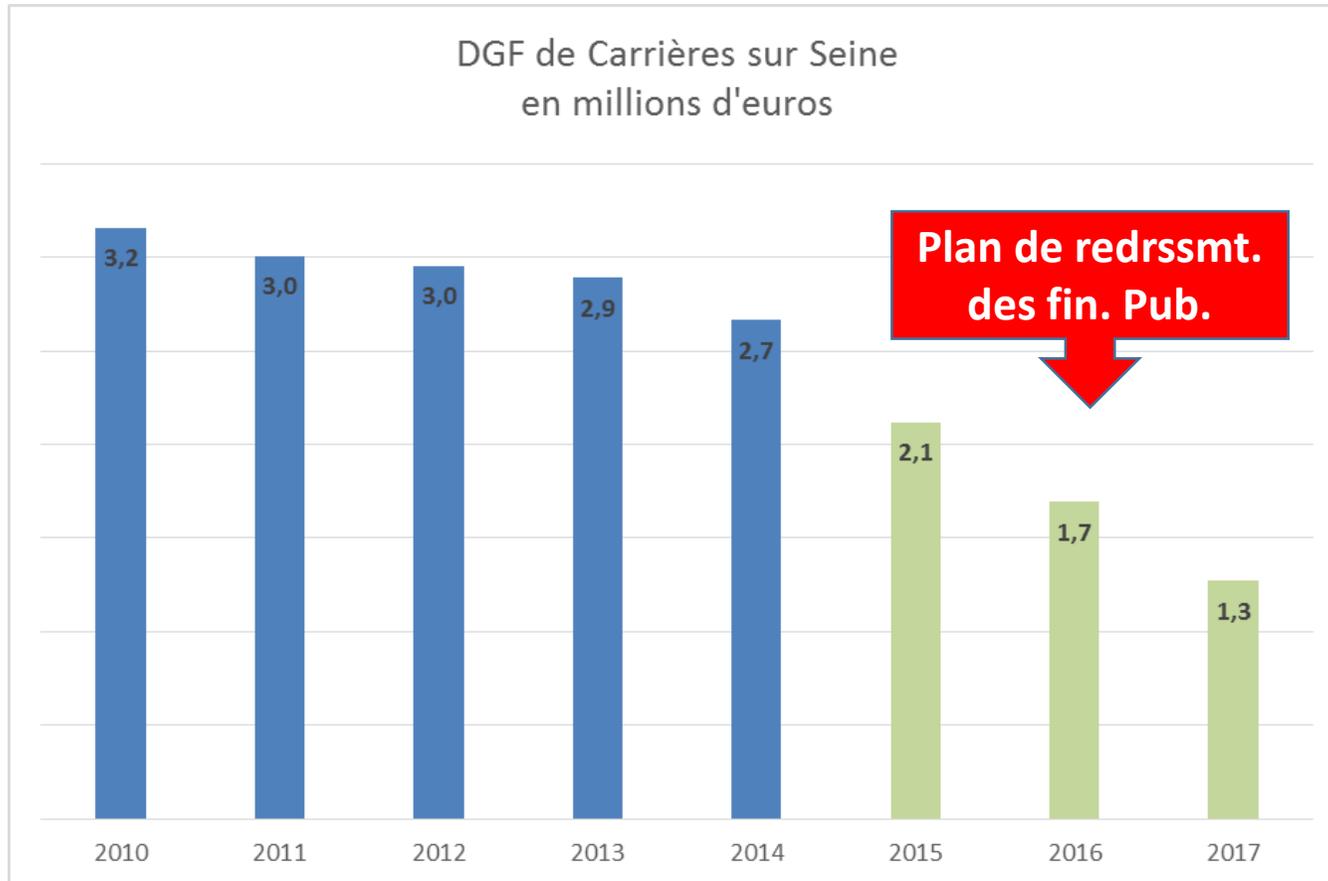
- **2010-2014 : +2,3% de progression moyenne du produit**
- **Pas d'utilisation du levier de la hausse des taux de fiscalité**
- **Loi de finances 2015 revalorisation des bases +0,9% comme en 2014**
- **Prévision à +1,25% sous effet revalorisation et nouvelles bases taxables**

La dotation de la CABS au profit de la Ville (ex-TP)



- En 2015, effet d'aubaine sur DGF intercommunale car passage CCBS => CABS
- 2016 et suivantes : impact des baisses de dotations de l'Etat sur niveau de reversement aux communes membres

La DGF s'effondre d'ici 2017 accusant une baisse de 50%



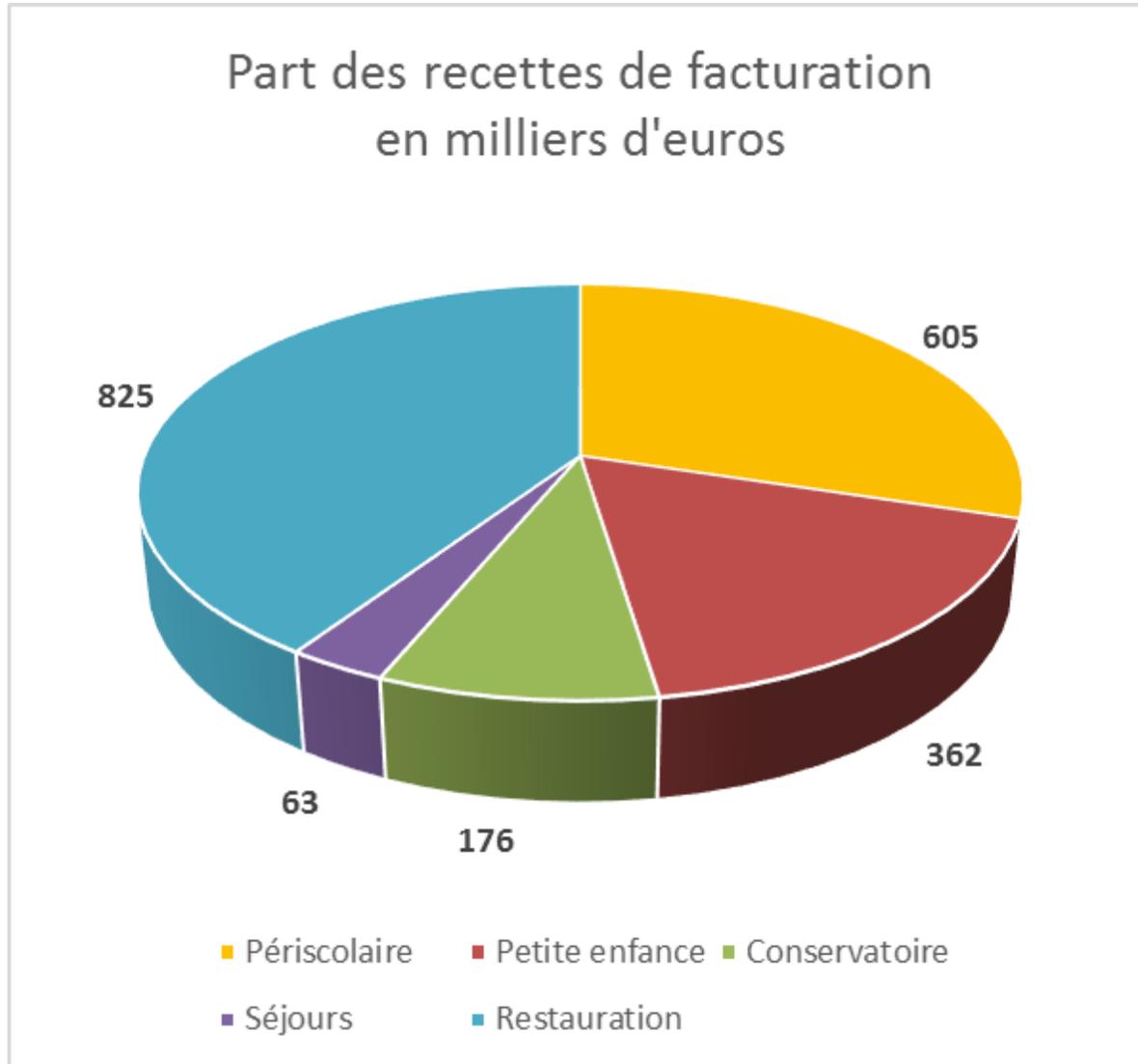
- **Plan de redressement des finances publiques : baisse historique de la DGF 2015-2017**

A horizon 2017, la Ville accuse une perte annuelle de l'ordre de 1,7 M€, représentant -50% de sa DGF

=> Cela conduit à la disparition de son autofinancement

! Le recensement 2015 constate une perte de 350 habitants, du fait du traitement statistique du recensement, qui influe à la baisse sur la DGF, alors que la Ville à le taux de natalité le plus élevé de la CABS

Les recettes tirées de la facturation des services publics au bénéfice des Carillons



- **Recettes tirées de la facturation des services rendus aux Carillons par la Ville : accueil des enfants, restauration scolaire, offres de séjours, conservatoire de musique ...**
- **Un taux de couverture très hétérogène allant de 30 à 50%**

=> Rapprochement entre le coût pour la Ville et le niveau de refacturation au bénéficiaire pour augmenter le taux de couverture, sans recours au levier fiscal

PERSPECTIVES : RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	% RECETTES	PERSPECTIVES	CHIFFRAGE
FISCALITE VILLE	35%	STABLE +/- 1,25% TF / TH	+100 à 150 k€/annuel
DROITS DE MUTATION	5% 900 k€	DEFAVORABLE en baisse depuis 2011	Taxe très sensible à conjoncture économique défavorable
FISCALITE CABS	20%	DEFAVORABLE	Malgré effet aubaine passage CA 2015, également impactée par baisse dotations et contexte économique
DGF	12%	DEFAVORABLE	D'ici 2017, - 50% par rapport à 2013
PRODUITS DES SP	10%	STABLE	Pas de progression sauf révision de la tarification
FDPTP	500 k€	DEFAVORABLE	Risque de suppression

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Sur plus de 20 M€, les dépenses de la Ville sont, par ordre d'importance ;

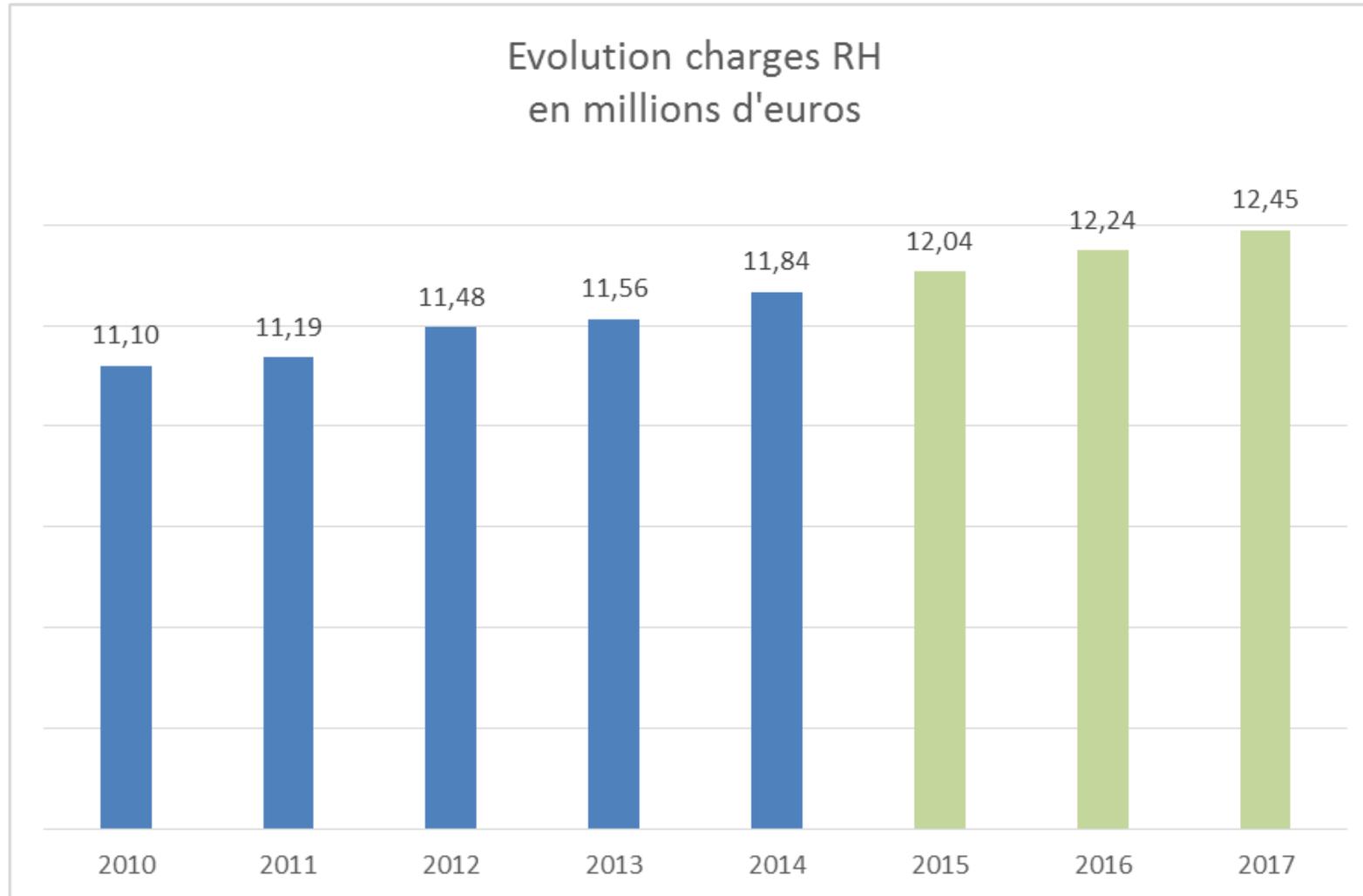
Les frais de personnel ou dépenses RH, plus de 60%

Les charges à caractère général, près de 30%

Les autres charges de gestion courante, 5%

Les dotations aux amortissements et intérêts de la dette pour le solde, 5%

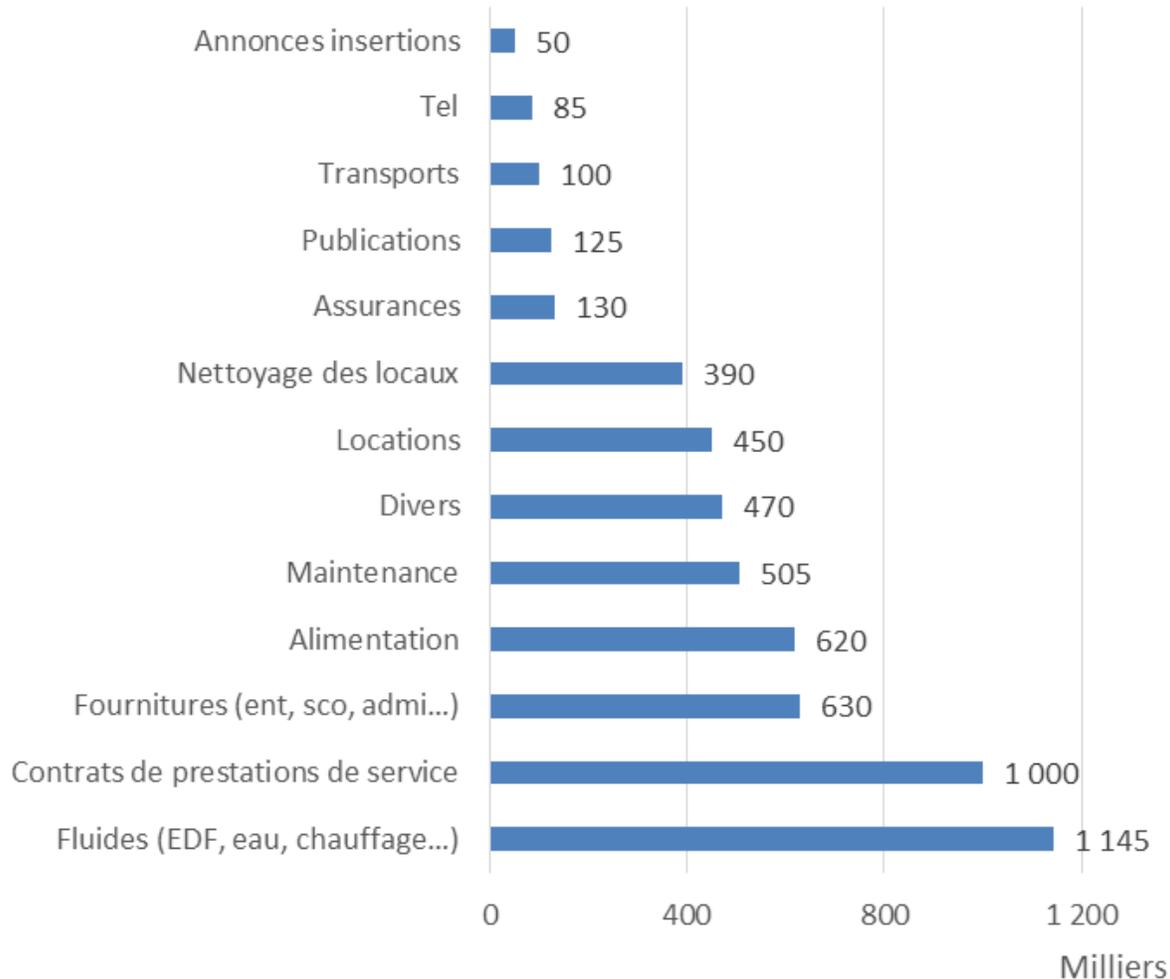
Les frais de personnel, une évolution sous influence des contraintes extérieures imposées par l'Etat



- **2010-2014 : +1,73 % en moyenne**
- **2013-2014 +2,34% sous effet**
 - Réforme catégorie C (poursuivie en 2015)
 - 4 mois de réforme des rythmes scolaires
 - Réintégration de personnel du SIVOM de la piscine au sein du personnel communal
- **Objectif : 2015-2017 s'inscrit entre +1,5% à +1,7% par an**

Charges à caractère général, des dépenses dynamiques à maîtriser

Composition du chapitre 011 - Charges générales



- **2010-2014 : progression moyenne de +3,9%, plus dynamique que les dépenses de personnel**
- **Dépenses sur marché, hors investissement ; prestations de services, achat, dépenses de maintenance**
- **Objectif : maîtrise de ces coûts par le recours à des marchés publics et à la négociation des prix lorsque cela est possible**

Autres charges près de 10% des dépenses de fonctionnement

Les autres charges comprennent :

- **Les atténuations de produits (250 k€ : FPIC et amendes SRU) en forte augmentation sous l'effet de la montée en puissance du FPIC, mécanisme de péréquation**
- **Les autres charges de gestion courante pour 1,1 M€ avec pour l'essentiel la cotisation SDIS (498 k€) et aux autres organismes de coopération intercommunale (SIPPEREC, SABS...), la politique de subventions aux associations ainsi qu'au CCAS et la rémunération des élus**
- **Les dépenses pour dotations aux amortissements 700 k€ constitue une dépense de fonctionnement et une recette d'investissement**

A l'exception des atténuations de produits en forte augmentation, les autres postes sont stables

Les intérêts de la dette – FOCUS SUR USD/CHF

467 k€ en progression par rapport à 2013 sous l'effet d'un encours toxique

USD - CHF

Date : 12/02/2015



- **Produit DEXIA : taux fixe de 4,1% sauf structuration**
- **2011 : 9,75%**
- **2012 : 5,35%**
- **2013 : 6,07%**
- **2014 : 7,44% soit +110 k€ par rapport aux intérêts dus si taux fixe à 4,1%**
- **Prévision défavorable sur 2015 du fait de l'actualité BNS, encours actif jusqu'en 2032**

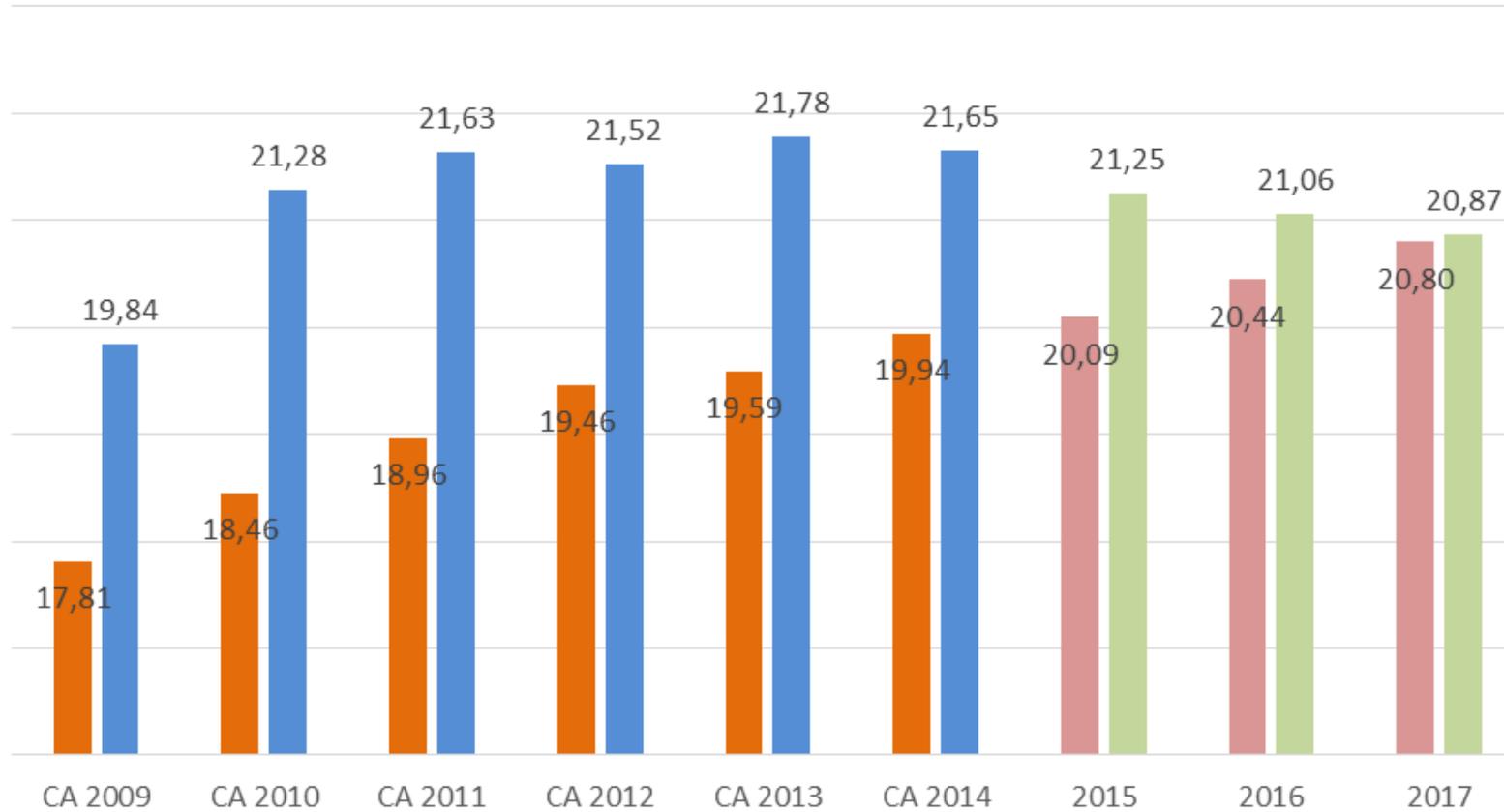
PERSPECTIVES : DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	% DEPENSES	PERSPECTIVES	CHIFFRAGE
FRAIS RH	60 %	DEFAVORABLE + 1,5 %	+250 k€ moy. annuel
CHARGES GENERALES	30 %	DEFAVORABLE avec objectif de stabilisation	Poste le + dynamique des dépenses de fonctionnement mais poursuivre stabilisation engagée
AMORTISSEMENTS	Dép. d'ordre	STABLE	700 k€ / an
INTERETS DE LA DETTE	2 %	DEFAVORABLE	2 encours sous surveillance Si nouvel emprunt, profiter de taux fixe historiquement bas
AUTRES	5 %	STABLE avec objectif de réduction	Rationalisation de l'adhésion aux différentes intercommunalités de gestion

SYNTHESE SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses et recettes en millions d'euros
et autofinancement prévisionnel

■ DEPENSES ■ RECETTES



Dans l'état actuel du plan de redressement des finances publiques

d'ici 2017 la Ville de Carrières-sur-Seine verrait son autofinancement réduit à zéro

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
En K€	2 023	2 826	2 673	2 061	2 196	1 704	1 162	616	72

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Sur 4,5 M€, les recettes réelles de la Ville sont, par ordre d'importance ;

En 2014, l'autofinancement capitalisé de la Ville représente plus de 60% des recettes d'investissement

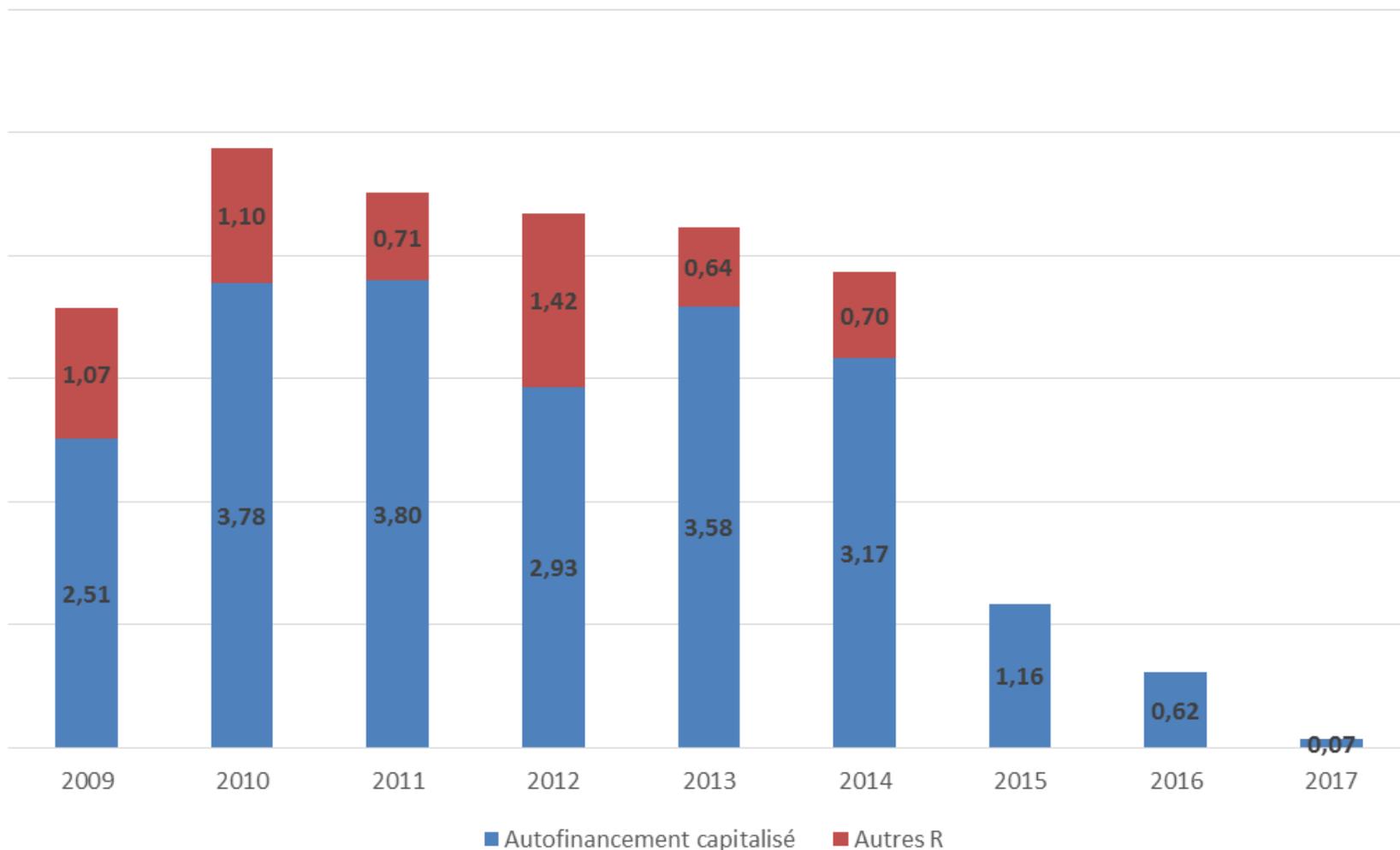
Les subventions d'investissement, 20%

Le FCTVA, 15%

Autres, 5%

L'autofinancement, principale recette d'investissement de la Ville

Financement de l'investissement
en millions d'euros



En financement de l'investissement, l'autofinancement s'ajoute aux subventions et FCTVA

De 2009 à 2014, le taux de financement sur ressources propres a été de 80% sans recours à l'emprunt

PERSPECTIVES : RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES	PERSPECTIVES	CHIFFRAGE
AUTOFINANCEMENT	DEFAVORABLE	<u>Cf. graphique récapitulatif de l'autofinancement</u>
FCTVA	STABLE fonction du niveau d'investissement	Taux FCTVA en hausse dans LFI de 15,761 % à 16,404% impact positif faible
SUBVENTIONS	STABLE avec objectif d'augmentation	Taux moyen de sub. 20% Arbitrage des projets sur 40% de sub.
AUTRES	FAVORABLE +2%	Taxes d'aménagement et d'urbanisme +30k€ / annuel

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En 2014 sur 4,5 M€, les dépenses réelles de la Ville sont, par ordre d'importance ;

Les dépenses d'entretien du patrimoine communal, 2,3 M€ pour plus de 50%

Les dépenses d'investissement nouveaux, 1,8 M€ pour 40%

Le remboursement de la dette communale, 355 k€ pour près de 8% des dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement : entretien et nouveaux investissements

Afin de faire face à la chute de son autofinancement, la Ville doit se doter d'une vision pluriannuelle de ses dépenses d'investissement en distinguant

- **Les dépenses d'entretien de patrimoine : après chiffrage, il va falloir se poser la question de la priorisation des interventions et de leur séquençage**

Pour les actifs les plus dégradés / coûteux, la question de la cession doit être envisagée (ex : cession Cap Jeunes, Les Chatons)

- **Les dépenses pour investissement nouveau : les opérations nouvelles doivent être arbitrées financièrement en fonction du niveau de taux d'aide dont elles peuvent bénéficier, pour en optimiser leur coût net de subvention**
- **Les dépenses de mise aux normes : réglementation PMR et d'isolation**

L'opportunité d'un projet d'investissement doit être appréhendée au regard des charges / économies induites générées (ex : piscine abandonnée du fait de coûts de fonctionnement prohibitifs, 500 k€ / an, économies d'énergie suite à réhabilitation)

Le remboursement du capital de la dette

CLASSEMENT EN DETTE PAR HABITANT

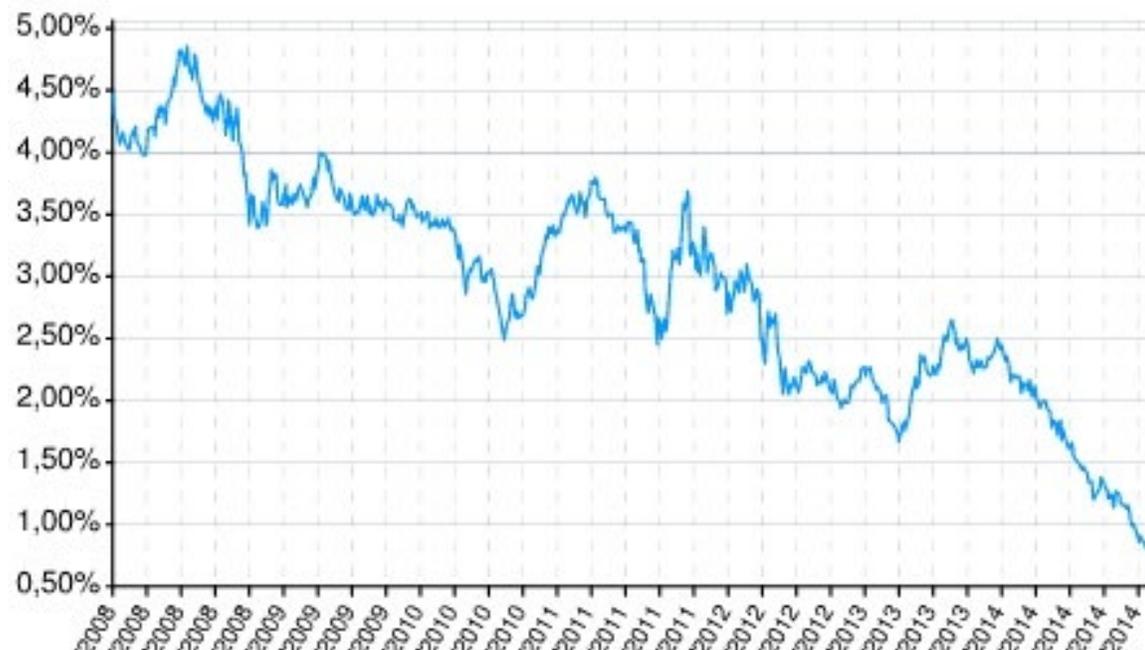
Commune	Pop Σ 2014	Dette/hab	k€ 2013	k€ 2012	k€ 2011	k€ 2010	k€ 2009	k€ 2008
Fontenay-le-Fleury	13 142	1 381,83 €	18 160	15 138	11 222	9 106	7 942	8 735
Limay	16 516	1 091,18 €	18 022	11 820	10 171	10 796	11 429	10 788
Carrières-sous-Poissy	15 612	1 011,59 €	15 793	12 151	12 688	13 259	13 859	14 436
Le Vésinet	16 432	984,36 €	16 175	17 127	18 385	17 874	15 727	13 935
Carrières-sur-Seine	15 625	521,47 €	8 148	8 541	8 931	9 298	9 657	10 103
Bois-d'Arcy	13 994	442,33 €	6 190	6 822	7 450	7 023	7 611	8 350
Verneuil-sur-Seine	15 824	350,92 €	5 553	6 310	7 043	7 806	8 547	9 361
Le Pecq	17 014	337,25 €	5 738	6 039	5 869	2 307	2 242	926
Viroflay	16 049	329,62 €	5 290	3 409	5 825	3 618	4 740	4 872
Marly-le-Roi	17 124	237,04 €	4 059	4 635	5 182	6 018	6 847	6 321
Montesson	15 504	90,94 €	1 410	1 698	1 974	2 293	2 682	3 174

Fin 2014, la dette de la Ville représente moins de 8 M€ et moins de 500€ par habitant

Des taux fixes historiquement bas, effet d'aubaine en cas de souscription d'un nouvel encours

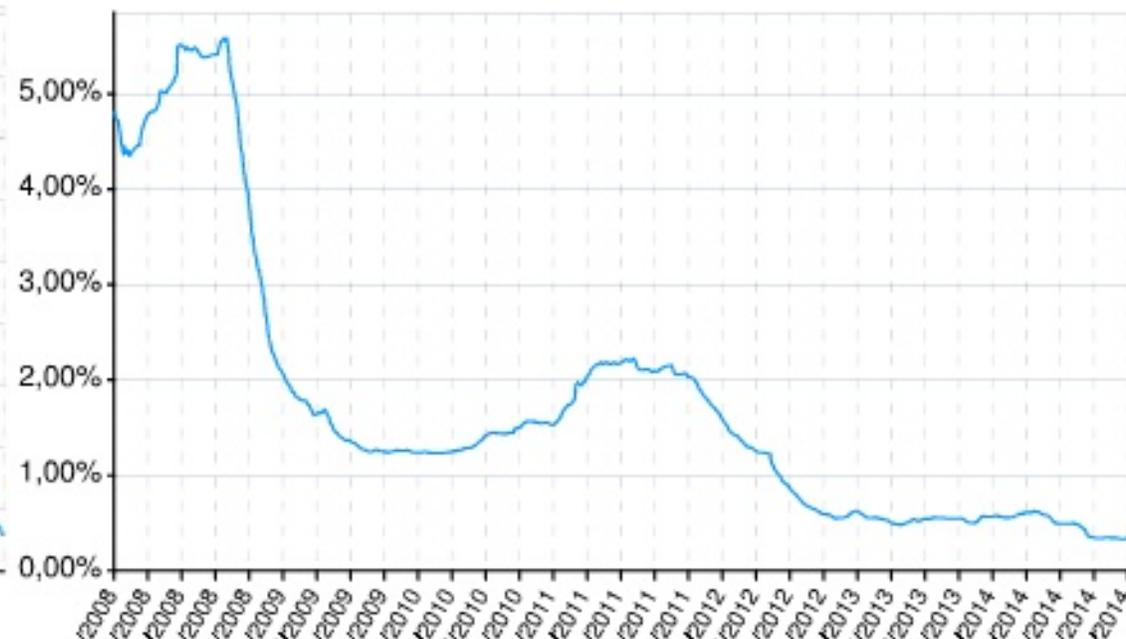
TEC 10

Date : 12/01/2015



Euribor 12 mois (365)

Date : 12/01/2015



La comparaison des taux fixes (base TEC10) et variables (base Euribor12mois) met en évidence l'intérêt de souscrire actuellement un emprunt à taux fixe

En cas de nouvel encours, il est opportun de « fixer » le taux de cet encours éventuel face à un taux variable qui, sur une échéance à 15-20 ans, sera structurellement à la hausse

PERSPECTIVES : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	PERSPECTIVES	CHIFFRAGE
FRAIS D'ENTRETIEN DU PATRIMOINE	DEFAVORABLE Dépenses avec inertie importante <u>mais objectif de diminution</u> , hors réhabilitation	Objectif annuel de 1,5 M€ / an
OPERATION D'INVESTISSEMENT	<u>! ARBITRAGE !</u> Provisionner charges induites générées par ces opérations	Investissement à concevoir de façon pluriannuel et à arbitrer au regard du taux de couverture en financement
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	DEFAVORABLE <u>Mécanique</u> si nouvel encours	De 350 à 500 k€ / an

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2015

DOB ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT

Au 31/12/2015, la DSP en cours sur l'assainissement arrive à terme avec le délégataire actuel, la Lyonnaise des eaux

L'année 2015 sera consacrée au renouvellement de cette DSP par une procédure de mise en concurrence (été 2015) avec choix du futur délégataire qui pourrait intervenir en octobre / novembre

Principales données :

- Volumes traités ; en moyenne annuelle 700.000 m³ avec tendance à la baisse,**
- Plus de 3.000 abonnés sur la Ville,**
- Un prix au 1^{er} janvier 2014 de 1,28 € HT / m³ inférieur au prix moyen de l'assainissement du sous bassin de rivière d'Ile-de-France à 1,49 € HT / m³**